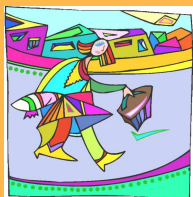


Réaffectation suite à une mesure de carte scolaire



Sont concernés les collègues affectés à titre définitif sur un poste **supprimé à la rentrée scolaire 2011**.

Rappel :

Lorsqu'un poste est supprimé ou transformé dans une discipline, la priorité de la réaffectation est proposée à un **enseignant volontaire**. (Date limite pour se porter volontaire fixée au **jeudi 24 mars 2011**)

La déclaration de volontariat est **inconditionnelle et irrévocable**.

Si aucun personnel n'est volontaire, la mesure de carte scolaire s'applique à l'agent qui a la plus faible ancienneté dans l'établissement.

L'agent concerné par la mesure de carte scolaire a obligation de participer au mouvement intra-académique afin d'obtenir une nouvelle affectation.

Il bénéficie d'une priorité sous la forme d'une bonification de barème pour retrouver un poste de même nature au plus proche de son établissement d'origine.

Attention :

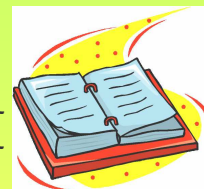
La bonification ne s'applique pas sur les vœux formulés dans le cadre du mouvement spécifique académique.



Mutations Intra académiques

Certifiés, agrégés, PLP, P d'EPS et CPE

Calendrier prévisionnel



- du 29 avril au 13 mai 2011 : Affichage sur Iprof des barèmes retenus et période de contestation.
- 20 mai 2011 : affichage des barèmes définitifs sur iprof.
- Du 14 au 17 juin 2011 : commissions académiques chargées d'émettre un avis sur les affectations.
- Du 18 au 27 juin 2011 : demandes de révision d'affectation.
- 28 juin 2011 : examen des révisions d'affectation.

Mutations Intra académiques

PEGC

Calendrier prévisionnel



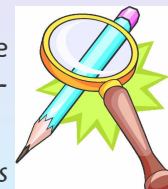
11 mai 2011 : tenue de la CAPA chargée d'émettre un avis sur les affectations.

Mouvement spécifique académique

Le mouvement spécifique académique se déroule parallèlement au mouvement intra-académique.

Le recrutement se fait sur profil, les postes proposés exigeant des compétences particulières.

La saisie des vœux se fait sur SIAM, via Iprof, et la transmission des dossiers de candidature (avec lettre de motivation) est possible jusqu'au **05 avril 2011**.



Pour nous joindre

Défendre notre métier et ceux qui l'exercent

Adresse postale : SNCL FAEN Versailles 13 avenue de Taillebourg 75011 Paris
Tél.: 06 67 44 76 26 Email : sncl-faen-versailles@orange.fr Site : www.sncl-faen-versailles.org